

Communiqué de presse N°: 1/2024

Date: 01 mars 2024

Lieu: Alger, Algérie

LA COMMISSION AFRICAINE DE L'ENERGIE (AFREC) A SIGNE UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LE FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF) EN MARGE DU 7^{ème} SOMMET DE GECF A ALGER, ALGERIE



S.E Dr. Amani Abou-Zeid, Commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'Union africaine (UA) signant un protocole d'accord avec S.E Ing. Mohamed Hamel, Secrétaire Général de GECF.

01 mars 2024, Alger, Algérie : L'Union africaine (UA), à travers son agence spécialisée, la Commission africaine de l'énergie (AFREC), a signé un protocole d'accord avec le forum des pays exportateurs du Gaz. Le protocole a été signé par S.E. Dr. Amani Abou-Zeid, Commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'Union africaine (UA) au nom de l'AFREC et S.E Ing. Mohamed Hamel, Secrétaire Général de GECF. Les domaines de coopération avec le GECF concernent des activités conjointes d'intérêt commun y compris des travaux de recherches et de plaidoyers, le

partage de données et des connaissances sur les politiques énergétiques et la promotion du gaz naturel comme source d'énergie durable, entre autres.

Le protocole d'accord établit une base solide entre l'UA et le GECF dans la promotion de l'utilisation du gaz naturel pour accroître l'accès à l'énergie et améliorer la sécurité énergétique. Ceci s'aligne parfaitement avec la volonté des deux parties de promouvoir le développement socio-économique durable et inclusif.

L'UA à travers l'AFREC et le GECF s'engagent à travailler étroitement pour la mise en œuvre des activités mentionnées dans le protocole d'accord et le partage des expériences et des bonnes pratiques dans le domaine de l'énergie. La collaboration inclura l'analyse du marché de l'énergie, les données et les informations, les progrès technologiques et les stratégies de décarbonation du système énergétique.

L'Afrique dispose d'importantes réserves de gaz naturel estimées à **18 mille milliards de mètres cubes** (Tcm), avec des réserves plus au moins importantes au Nigeria, en Algérie, en Égypte et au Mozambique. Alors que la demande mondiale d'énergie devrait augmenter de **20%** en 2050 et que le gaz naturel représente au moins **26%** du mix (bouquet) énergétique, la production de gaz naturel de l'Afrique devrait croître à un rythme de **3%** par an en raison des nouvelles découvertes de gaz en Afrique, notamment au Sénégal, en Mauritanie et en Tanzanie. L'UA promeut donc l'exploitation de ces ressources gazières de manière durable au profit des peuples africains, conformément à sa position commune sur l'accès à l'énergie et la transition juste ainsi qu'aux aspirations de l'Agenda 2063.

Madame la Commissaire, Dr Amani Abou-Zeid a déclaré que « *le gaz naturel est un élément important du mix (bouquet) énergétique de l'Afrique et est reconnu, conformément la position commune de l'UA sur l'accès à l'énergie et la transition juste, comme combustible de transition et également essentiel aux efforts de cuisson propre en Afrique* ». Elle a ajouté que « *le gaz naturel peut contribuer au développement durable et à la sécurité énergétique en Afrique, notamment en améliorant l'accès à l'énergie, et elle encourage les pays africains à promouvoir et à développer localement l'ensemble de la chaîne de valeur de cette ressource importante* ».

Les pays africains ont approuvé la Position commune de l'UA sur l'accès à l'énergie et la transition juste en 2022, mettant l'accent sur une approche inclusive qui garantira que personne ne soit laissée de côté grâce à un passage progressif des sources d'énergie conventionnelles aux énergies renouvelables pour combler le déficit d'accès à l'énergie. « *Cela signifie que les pays africains soutiennent le développement de toutes les sources d'énergie, y compris le pétrole et le gaz naturel, en vue de diversifier les sources énergétiques pour parvenir à l'accès universel et à la sécurité énergétique indispensable* » a souligné Madame la commissaire.

Le Secrétaire Général de GECF, S.E. Ing. Mohamed Hamel a souligné que « *des investissements substantiels dans les segments en amont et en aval de l'industrie du gaz naturel sont nécessaires en Afrique et que l'accès au financement doit être facilité pour renforcer le développement socio-économique et l'intégration régionale* ».

L'Afrique présente des opportunités uniques pour le gaz naturel, mais il sera essentiel de faire face aux déficits d'infrastructures et aux défis réglementaires et d'accroître les investissements dans les projets de gaz à l'électricité pour bénéficier de tout le potentiel du gaz naturel dans la région et favoriser le développement durable en Afrique. Ce protocole d'accord contribuera donc à renforcer les efforts conjoints entre l'AFREC et le GECF pour ouvrir la voie à des initiatives sur le gaz naturel qui bénéficieront aux communautés et contribueront à un monde plus durable.

A propos des organismes :

Commission Africaine de l'Energie (AFREC) :

La Commission africaine de l'énergie (AFREC) est une agence spécialisée dans de l'Union africaine (UA) dans le secteur énergétique dont le mandat est défini dans la convention AFREC et établi par les Chefs d'État et de Gouvernement africains en 2001, avec des objectifs généraux consistant à coordonner le développement de politiques et de programmes énergétiques, à créer et à mettre à jour continuellement les statistiques énergétiques africaines, à mobiliser les ressources techniques et financières pour les États membres et à mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités. Il s'engage activement avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans les 55 États membres de l'UA, garantissant que toutes les initiatives énergétiques s'alignent sur le développement futur du secteur énergétique en Afrique et sur la poursuite de la vision de bâtir « l'Afrique que nous voulons ». Pour en savoir plus, visitez le site Web de l'AFREC : <https://au-afrec.org/>

Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) :

Le GECF est une organisation gouvernementale internationale créée dans le but de soutenir les droits souverains de ses pays membres sur leurs ressources en gaz naturel et leurs capacités à développer, préserver et utiliser ces ressources au profit de leurs peuples, à travers l'échange d'expériences, de points de vue, d'informations et la coordination sur les questions liées au gaz naturel. Le GECF comprend dix-neuf pays membres.

Pour plus d'information, merci de contacter :



Mr Rashid Ali Abdallah | Directeur exécutif | Commission Africaine de l'Energie (AFREC) |
Union Africaine | email: afrec@africa-union.org Tel: +213 23 45 9198 | www.au-afrec.org |
Alger | Algérie | Follow Us: [Facebook](#) | [Twitter](#) | Instagram | LinkedIn

Direction des informations et de la communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail:
DIC@africanunion.org | Site Web: www.au.int | Addis Abeba | Ethiopie